

## Séance du 11 août 2021

L'an 2021, le 11 août à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Avezé dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle polyvalente d'Avezé, lieu exceptionnel offrant les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires au respect des recommandations sanitaires gouvernementales dans le cadre de la lutte contre la Covid 19, sous la présidence de M. Pierre Boulard, Maire.

Présents : M. Pierre Boulard, Mme Danièle Chartrain, M. Michel Picault, M. Christophe Tertre, Mme Christelle Copleutre, Mme Claire Van Schaik, M. Philippe Chevalier, M. Gérard Thomas, M. Michel Cormier, Mme Nicole Marchand, M. Jean-Marie Glon, M. Guy Daguéné,

Excusé : M. Olivier Champain,

Absents : M. Jérôme Jouselin, Mme Sonia Surblé

A été nommé secrétaire de séance : Mme Danièle Chartrain

### **Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### **Travaux de remplacement de la chaudière fuel du groupe scolaire et de la mairie par 6 pompes à chaleur Haute Température – Choix des entreprises**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un marché à procédure adaptée (MAPA) dans le cadre des travaux de remplacement de la chaudière fuel du groupe scolaire et de la mairie par six pompes à chaleur Haute Température a été réalisé du 2 au 22 juillet 2021. Le MAPA a été lancé sur le site [www.sarthe-marchespublics.fr](http://www.sarthe-marchespublics.fr) et l'annonce dans un journal officiel a été publiée le 8 juillet 2021. Les entreprises candidates devaient remettre leur(s) offre(s) le 22 juillet 2021 à 14h30 au plus tard.

L'ouverture des plis s'est faite en mairie le jeudi 22 juillet 2021. Au terme échu, six entreprises ont remis une offre :  
- Lot n° 1 – Chauffage climatisation : Delaboudinière, Chaillou et Breteau Guillaume,  
- Lot n° 2 – Electricité : Chaillou, Breteau Guillaume et AS Elec,  
- Lot n° 3 – Menuiseries intérieures : aucune offre remise.

La commission Appel d'offres s'est réunie le mercredi 11 août 2021 à 10h30 pour l'étude des offres dans la salle de la mairie en présence du maître d'œuvre, Monsieur Goupil du bureau d'études Qwanty ingénierie, anciennement NECS Ingénierie.

Les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

- 1- Note Prix : 40 %
- 2- Note Respect du planning : 30 %
- 3- Note Moyens humains et organisation proposée : 20 %
- 4- Note Valeur technique : 10 %

### **Classement général des offres – Lot n°1 Chauffage climatisation**

	<b>Breteau</b>	<b>Chaillou</b>	<b>Delaboudinière</b>
Montant HT en €	107 468,61	116 206,87	135 000,00
Note Prix	38	35	30
Note Respect du planning	15	30	30
Note Moyens humains et organisation	18	18	20
Note Valeur technique	2	10	10
<b>Note finale /100</b>	<b>73</b>	<b>93</b>	<b>90</b>

C'est l'offre de l'entreprise Chaillou qui obtient le plus de points compte tenu des critères d'analyse des offres.

### **Classement général des offres – Lot n°2 Electricité**

	<b>Chaillou</b>	<b>Breteau</b>	<b>AS Elec</b>
Montant HT en €	17 375,55	20 778,26	19 938,96
Note Prix	40	32	34
Note Respect du planning	30	20	30
Note Moyens humains et organisation	18	15	15
Note Valeur technique	9	9	9
<b>Note finale /100</b>	<b>97</b>	<b>76</b>	<b>88</b>

C'est l'offre de l'entreprise Chaillou qui obtient le plus de points compte tenu des critères d'analyse des offres.

En conséquence, la commission Appel d'offres a retenu, à titre consultatif, l'entreprise Chaillou pour les lots n° 1 et n° 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Retient** pour le lot n°1 – Chauffage climatisation, l'entreprise Chaillou pour un montant de 116 206,87 € HT,
- **Retient** pour le lot n°2 - Electricité, l'entreprise Chaillou pour un montant de 17 375,55 € HT,
- **Déclare** sans suite pour cause d'infructuosité le lot n°3 et précise qu'une demande restreinte de devis sera effectuée pour ce lot,
- **Décide**, suite à l'attribution des lots n°1 et n°2 à la même entreprise, de demander une remise commerciale à l'entreprise Chaillou, sans incidence sur le choix qui a été fait en fonction des critères d'analyse des offres,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches afférentes à la bonne exécution de cette décision et à signer l'ensemble des actes d'engagement avec l'entreprise Chaillou.

### **DIVERS**

#### **Rapport annuel 2020 du Syvalorm et rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020 du SAEP de la région du Perche Sarthois – Le Vairais**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'ils ont été destinataires par mail, à titre informatif, du rapport annuel 2020 du Syvalorm et du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020 du SAEP de la région du Perche Sarthois – Le Vairais.

#### **Journées du Patrimoine 2021**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'à l'occasion des journées du Patrimoine, la Commune ouvrira les portes de l'Eglise Saint-Pierre le dimanche 19 septembre 2021 de 10h à 12h et de 14h à 18h et que l'Association de Valorisation du Patrimoine d'Avezé ouvrira la Tuilerie des Saules le dimanche 19 septembre 2021 de 10h à 12h et de 14h à 17h.

#### **Question de M. Jean-Marie Glon concernant la réparation de l'épaveuse**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des demandes de devis vont être effectuées pour réparer le bras de l'épaveuse.

#### **Logement communal au 33 rue du Perche**

Monsieur Michel Picault, adjoint en charge de l'entretien des bâtiments, demande au Conseil municipal d'envisager la détermination d'une date pour la mise en location et la révision du montant du loyer pour le logement communal sis au 33 rue du Perche.

Monsieur le Maire précise que cette demande sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

#### **Question de Mme Nicole Marchand concernant le logement au 1 rue de la Poste**

Monsieur le Maire lui répond que la remise en état de ce logement n'est pas envisagée pour le moment car les travaux sont conséquents.

La séance est levée à 21 heures 05 minutes.